

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1089 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1089

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 septembre 1961

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro

30 septembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

M. idriss Bourhan, aide-fdcturier auxiliaire, échelle III, 1er échelon, indice local 235, en service aux Travaux Publics (Régie des Eaux), est licencié de son emploi pour faute lourde et rayé des contrôles, pour compter du 31 août 1961, date à partir de laquelle Il est en position irrégulière d'absence. Cette radiation est exclusive de toute indemnité ou rente.